



TEMPLE
ENFANTS ROUGES

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER TEMPLE-ENFANTS ROUGES

Réunion du mercredi 15 mars 2023

Présent.e.s : Arlette CIEUTAT, Odile DE BOUVIER, Sharon HOBBY, Sylvain HOU, Stéphane JEAN, Marylin PHELIPOT, Philippe REILLER, Catherine TOFFALETTI, Marie-Catherine ZAZZALI

Mairie : Jimmy BERTHÉ, élu référent du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

Invité : Blandine BRIL, Philippe GAUDRY, président de l'association des commerçants de la rue de Bretagne, Mickaël SARFATI

Excusé.e.s : Christine DAYNAC

En introduction de la réunion Sylvain HOU donne la parole à Jimmy BERTHÉ pour qu'il puisse répondre aux questions posées lors de la dernière séance.

Le Conseil de quartier demandait où en est le projet de table d'échec dans le square du Temple.

En janvier, la DEVE indiquait que des photomontages à destination des ABF devaient être réalisés par la Direction opérationnelle centrale en raison d'un manque d'effectif dans la Direction opérationnelle territoriale. Le plan de charge étant conséquent, la Mairie n'a pas de visibilité sur leur réalisation. La Mairie relance les services et tiendra informé le CQ.

Evelyne DRESS demande si la Mairie dispose d'informations concernant le nouvel éclairage qui doit être installé boulevard du Temple

Les ampoules sont changées pour des ampoules plus sobres en énergie, éclairage blanc (contrairement au Marais qui dispose d'un éclairage jaune)

Le Conseil de quartier demande où en est l'installation d'arceaux vélos votée en 2021 (Boulevard des Filles du Calvaire entre la rue des Filles du Calvaire et la rue Commines ; rue au Maire n°Impair vers le n°5 ; entre le panneau enlèvement et la caisse arbustive ; rue du petit Thouars/angle Vicaire ; angle Franche Comté/Charlot ; rue Béranger entre le n°3 et le n°5 positionnement entre les pieds d'arbres Et en face au n°10)

Les services ont eu des retards dans la pose d'arceaux dû à des retards de livraison liés au contexte mondial. Ont été placés en priorité les arceaux prévus à l'angle Franche Comté/Charlot. Les autres adresses ont été ajoutées.

Toutefois, il faut noter que la Mairie n'installe pas d'arceaux sur trottoir, pour des questions de sécurité vélo/piéton, certaines adresses demandées seront donc rejetées. Si le Conseil de quartier le souhaite, il peut proposer de nouvelles adresses en remplacement de celles rejetées.

Le Conseil de quartier demande quelles sont les contraintes techniques pour la végétalisation des contre-allées piétonnisées du boulevard Beaumarchais

À ce stade, les contraintes techniques n'ont pas encore été étudiées par les services de voirie. La contrainte pour la végétalisation des contre-allées Beaumarchais concerne davantage le budget disponible pour cette opération, qui ne permettra pas une végétalisation importante. Toutefois, le boulevard Beaumarchais est déjà planté de 2 rangées d'arbres.

Le Conseil de quartier demande comment les taxis, artisans, ambulances ou pompiers feront une fois les contre-allées du boulevard Beaumarchais fermées et souhaiterait savoir pourquoi la réalisation des contre-allées du boulevard Beaumarchais seraient soumises à contraintes budgétaires alors que le nouveau PLU a pour objectif que Paris parvienne à atteindre les 10m² d'espace verts et, plus généralement, comment la Mairie compte rattraper ce « déficit » ?

Si les études montrent qu'il y a un potentiel de végétalisation importante sur le boulevard Beaumarchais, qui apporte un avantage important par rapport à la végétation existante, la mairie ne manquera pas de réinterroger la possibilité d'élargir le projet. Toutes les contre-allées ne seront pas piétonnisées, il reste des contre-allées ouvertes au stationnement des taxis et artisans. Les ambulances et véhicules de secours pourront toujours accéder grâce à des potelets ou barrières amovibles. La sélection des contre-allées à piétonniser est faite en concertation avec les usagers, et a fait l'objet d'une réunion de concertation.

Le Conseil de quartier demande quand sera réalisé le ravalement du bâtiment de la bourse du travail.

Il n'y a pas de projet prévu en ce sens, le Conseil de quartier sera tenu informé.

Arlette CIEUTAT demande quand les palissades du chantier de la rue de Saintonge seront retirées et les potelets réinstallés.

Les travaux Enedis doivent selon le PV de Réunion d'Ordre de Conduite durer jusqu'au 24 mars. Néanmoins il est très courant que les concessionnaires demandent une prolongation des travaux. À cela s'ajoute aussi un mois supplémentaire pour la remise en état. Une dépose semble plus envisageable vers mi/fin avril.

Le trottoir du boulevard du Temple entre les rues Charlot et Saintonge comporte des écarts de niveau importants qui le rendent dangereux et l'eau s'infiltre dans les sous-sol des immeubles avoisinants en raison de l'absence de bitume à certains endroits. Le Conseil de quartier demande si c'est la Mairie centrale ou l'arrondissement qui est compétente sur ce sujet et ce qui pourrait être fait pour améliorer la situation

La Mairie demande aux services de voirie d'étudier la situation, et pourra prioriser une remise en état du trottoir fin 2023 ou 2024.

Il est demandé si le Conseil de quartier pourra être associé au réaménagement du carrefour entre la place de la République et boulevard du Temple.

Le réaménagement de ce carrefour est avant tout proposé pour des questions de sécurité pour les piétons et les vélos, des plans ont été proposés par les services qui répondent à des questions essentiellement techniques, les associations vélos ont été consultées. La Mairie de Paris centre avait partagé au Conseil la 1^{ère} version des plans et peut partager les plans finaux, pour information (en annexe du compte rendu).

Rue du Temple : les « rustines » d'asphalte réalisées par Enedis sont-elles définitives ou provisoires ?

Les travaux Enedis ne sont pas terminés dans ce secteur, il semblerait qu'Enedis attende la fin de ses interventions pour réaliser la réfection complète.

Rue Dupetit-Thouar : pourquoi le trottoir est en pierre jusqu'au numéro 166 puis goudronné ?

La Mairie ne dispose pas d'informations spécifiques sur ce sujet. Il s'agit probablement d'une réfection temporaire suite à des travaux, où un patch de goudron est mis à la place des dalles. La Mairie prend note de cette information qu'elle étudiera dans le cadre d'une rénovation du trottoir.

Le Conseil de quartier précise qu'il s'agit de la rue du Temple et non de la rue Dupetit-Thouars.

Présentation de l'association des commerçant de la rue de Bretagne par Philippe GAUDRY.

Philippe GAUDRY explique que l'association des commerçants de la rue de Bretagne est une petite association qui justifie son existence principalement pour animer la rue et financer les décorations de Noël.

Grâce à la Mairie, qui depuis deux ans lui a confié l'organisation de la brocante de la rue de Bretagne, l'association récupère quelques bénéfices. Dans un souci de continuité, l'association des commerçants de la rue de Bretagne continue de partager la gestion de l'organisation de cet évènement avec l'association qui s'en occupait auparavant pour le compte de la Mairie. Philippe GAUDRY ajoute qu'il a conscience que de nombreuses choses peuvent être améliorées, notamment concernant la propreté et l'installation des brocanteurs, et qu'il est à l'écoute de toutes remarques que les habitants souhaiteraient lui faire remonter au sujet de l'organisation de cet événement. La prochaine brocante est prévue le 14 mai, celle d'octobre sera organisée à condition que les travaux de la piste cyclable de la rue de Bretagne soient terminés.

Concernant les décorations de Noël, il assure que cette année elles seront plus belles. Ayant plus de budget et le contrat avec le prestataire, qui n'avait pas été choisi par le bureau actuel, prenant fin, l'association sera plus libre de ses choix.

Philippe GAUDRY souligne qu'il est ouvert à organiser des animations avec le Conseil de quartier.

Il explique que la plupart des adhérents de l'association sont les commerces indépendants, et parmi les grandes enseignes, seuls les deux Franprix sont adhérents.

Philippe REILLER explique que le Conseil de quartier souhaiterait inviter les commerçants du quartier à donner leurs invendus à l'association Co'p'l qui fait de la distribution alimentaire rue des Tournelles, à destination des étudiants. Sharon HOBBY explique que l'association n'est pas en mesure de conditionner en part individuelle un produit qui serait donné en grande quantité (ex : une meule de fromage) mais elle peut cependant distribuer des produits frais comme les fruits et légumes. Elle distribue également des produits de première nécessité, non alimentaires.

Philippe GAUDRY explique que l'association des commerçants de la rue de Bretagne a déjà participé à des collectes, notamment une collecte de produit d'hygiène pour la Halte Femme du Carreau du Temple gérée par l'association Aurore, et estime que les commerçants sont réceptifs à ce type de demande. Il se fera le relais du Conseil de quartier auprès des commerçants de l'association pour cette demande. Il ajoute cependant que la grande problématique des commerçants de façon générale est le manque de temps et qu'une organisation efficace aidera à la réussite de ce projet car il sait que lorsque cela devient un peu lourd, cela ne fonctionne pas. Sharon HOBBY répond que pour la récupération, le commerçant doit appeler l'association le samedi et qu'elle passe les récupérer le lundi.

Jimmy Berthé suggère d'organiser un évènement en fin d'année avec les différents acteurs de cette collecte ; les commerçants de l'association, l'association Co'p'l et le Conseil de quartier afin que tout le monde se rencontre.

Avant de laisser la parole pour la présentation du projet d'aménagement de la rue de Bretagne, Philippe GAUDRY explique qu'il émet des réserves sur l'ajout de bancs en raison

des livreurs qui squattent et mangent sur ces bancs. Il estime par ailleurs qu'il faudrait trouver un point d'hygiène et de fixation pour les livreurs.

Aménagement de la rue de Bretagne

Odile DE BOUVIER a représenté le Conseil de quartier à la réunion publique de présentation du projet d'aménagement d'une piste cyclable rue de Bretagne.

Le support de présentation de ce projet est disponible sur le site de la Mairie de Paris Centre : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/la-rue-de-bretagne-bientot-cyclable-21263>.

Sur la base de ce document, elle présente le projet.

Actuellement, plus de 9000 véhicules circulent sur cette voie chaque jour. Le projet vise à construire une piste cyclable protégée en contre sens de la circulation. 6 places de livraisons seront ajoutées, 50 emplacements vélos et deux emplacements pour vélos cargos seront installés, 3 bancs seront ajoutés, 17 places de stationnement payant et 4 places pour transports de fonds seront supprimées. Les trottoirs ne seront pas modifiés.

En raison des contraintes d'accès pompier, la piste cyclable ne pourra pas être à double sens et le séparateur entre la piste cyclable et la chaussée ne fera que 5 cm de haut.

Les travaux devraient débuter à l'automne 2023 et le projet devrait être livré fin 2023.

Odile DE BOUVIER précise que le projet d'aménagement ne concerne que la partie de la rue entre la rue des Archives et la rue de Turenne.

Le nouveau plan de circulation prévoyant de ne plus permettre la traversée de la rue des Archives d'une traite devrait permettre de diminuer la circulation dans la rue de Bretagne.

Odile DE BOUVIER rappelle que ce plan de circulation prévoit également la fermeture à la circulation de la rue Charlot dans le tronçon entre la place Olympe de Gouge et le boulevard du Temple.

Commission Communication inter CQ

Laurence DUFLOS présente les travaux de la commission inter CQ afin de faire connaître au Conseil de quartier les éléments de communication mis à sa disposition.

Depuis deux ans la commission communication interquartier a travaillé à mettre à disposition des différents Conseils des visuels qu'ils peuvent décliner pour leur communication (carte des Conseils de quartier, couleur propre à chaque Conseil, logos) et a développé une charte graphique cohérente.

Chaque Conseil de quartier a pu faire fabriquer un kakémono pour ses évènements et, sur le même principe, des affiches, des cartes de visite, des flyers.

Actuellement, la commission travaille à recenser les différents monuments remarquables de chaque Conseil de quartier.

Laurence DUFLOS présente ensuite le site des Conseils de quartier. Celui-ci dispose d'un « Openagenda » qui permet de recenser les différentes réunions publiques, invitations de la coordination des Conseils de quartier ou réunions et évènements des Conseils de quartier. Cet outil est destiné avant tout aux animateurs des Conseils.

Chaque Conseil de quartier dispose de son espace sur le site qui lui permet d'avoir une page de présentation qui renvoie vers ses actualités, ses groupes de travail ou ses comptes rendus. Le site dispose aussi d'une partie forum et échange de fichiers, accessible uniquement aux Conseillers du Conseil de quartier concernés.

Chaque Conseiller de quartier disposera d'un login de connexion qui lui permettra d'accéder aux pages réservées aux conseillers de quartier.

Elle rappelle que chaque Conseil de quartier dispose d'un panneau d'affichage dédié pour sa communication

Laurence DUFLOS précise que le site est encore en construction.

Budget 2023

Le conseil de quartier souhaite organiser un rallye culturel sur l'histoire du quartier. Pour ce faire, il est proposé à chacun de regrouper dans un document les anecdotes et faits

historiques du quartier afin de créer le contenu qui alimentera ce projet. En fonction du contenu que le Conseil de quartier aura réussi à constituer, le format de l'évènement sera décidé. Le Conseil souhaiterait que cet évènement se conclut par un moment festif auquel pourrait éventuellement se joindre l'association La Cloche.

Marie Catherine ZAZZALI et Arlette CIEUTAT ont recensé tous les immeubles historiques et les lieux où se sont déroulées des batailles.

Marylin PHELIPOT précise qu'après discussion avec la directrice du Carreau du Temple le projet d'achat de mobilier pour la halte Femme du Carreau du Temple est toujours d'actualité contrairement à ce qui avait été indiqué par la Mairie.

Aménagement des placettes du quartier

La réunion publique de présentation de la prochaine phase d'Embellir votre quartier (EVQ) se tiendra lundi 20 mars en visioconférence.

Il faut donc que le Conseil de quartier travaille sur les projets qu'il souhaiterait proposer. Les placettes suivantes ont été identifiées par le Conseil de quartier :

- Place Elizabeth Dmitrieff
- Place Olympe de Gouge
- Place « Turenne Enfants » (angles rue Debeylleme et Turenne)
- Place Nathalie Lemel

Points Divers

Marylin PHELIPOT demande s'il est possible que le Conseil de quartier soit informé sur les travaux qui ont été fait dans le cadre d'EVQ 1 et leur état d'avancement. Laurence DUFLOS ajoute que cette demande est également portée par les deux Conseils de quartier du Marais.

Sharon HOBBY explique que lors de la réunion avec le Maire, le Conseil de quartier souhaite demander s'il est possible d'augmenter le budget de fonctionnement et de diminuer le budget d'investissement et comment il est possible d'améliorer le système de questions réponses pour qu'il permette d'apporter les réponses plus rapidement.